

T I J D S C H R I F T

VAN HET

NEDERLANDSCH GENOOTSCHAP

VOOR

MUNT- en PENNINGKUNDE

ONDER DE ZINSPREUK:

„Concordia res parvae crescunt“

TE

AMSTERDAM



2^e Jaargang



AMSTERDAM

G. THEOD. BOM EN ZOON

1894

Lettre adressée par M. A. de Belfort à
M. Joh. W. Stephanik, en réponse
aux observations de M. G. Cu-
mont, à propos des tiers de
sou de TRIECTVM.

Monsieur,

Le 17 septembre dernier, vous me faisiez l'honneur de me demander pourquoi, dans ma *Description générale des monnaies mérovingiennes*, j'avais attribué certaines pièces à Utrecht, plutôt qu'à Maestricht.

Dès le 20, je vous adressais, *currente calamo*, la réponse que vous avez bien voulu insérer dans votre estimable Revue.

En écrivant cette lettre, j'étais bien éloigné de penser qu'on lui donnerait l'importance qu'on a bien voulu lui accorder.

Divers numismatistes m'ont fait connaître leur opinion. Les uns approuvent, sans résér-

ves, ma manière de voir. Les autres émettent des avis diamétralement opposés.

On m'objecte d'abord que mon raisonnement pêche par la base, car Utrecht, me dit-on, n'existait pas à l'époque mérovingienne. — Cette opinion n'est pas nouvelle. — Elle avait déjà été émise, notamment en 1846, par M. PERREAU, comme l'indique M. G. CUMONT, dans l'article où il combat et s'efforce de réfuter mes appréciations.

Si cette assertion est exacte, je dois renoncer à mon système et adopter celui de mon honorable contradicteur.

Mais, la ville d'Utrecht apparaît, dans l'atlas historique de M. AUG. LONGNON, à dater de 638 à 656. Sans m'inquiéter de rechercher sur quels documents s'est appuyé cet auteur, je les tiens pour certains, car sa scrupuleuse exactitude est universellement reconnue.

Ce n'est pas tout. Dans une note manuscrite, ajoutée après l'impression, par M. BORDEAUX, à son travail sur les monnaies de Trèves, pendant la période Carolingienne, je lis : »Mention-nous comme preuves : 1°. Une donation faite »par PEPIN, *Ecclesiae Ultrajectensis*, mentionnée »dans la chronique de Hêda sur les comtes de »Hollande et les évêques d'Utrecht. — 2°. Une »lettre écrite par S. BONIFACE, qualifié *Moguntinus et Ultrajectensis archiepiscopus*, adressée »au Pape ETIENNE II, mentionnée dans Miraëus,

» *Opera diplomatica et historica*, T. I, p. 13.”

J'ignore la date de cette lettre, mais, ETIENNE II fût élu Pape en 752 et S. BONIFACE étant mort en 755, elle a forcément été écrite entre ces deux dates.

L'année 755 coïncide avec la fin de l'époque mérovingienne.

La Mythologie prétend que Minerve sortit toute armée, du cerveau de Jupiter. Il est permis de douter que, suivant cet exemple, Utrecht soit subitement apparue sur la terre.

Puisque dans sa lettre, S. BONIFACE prend le titre d'évêque d'Utrecht, cette ville avait déjà acquis une certaine importance; elle existait depuis un temps plus ou moins long; peut-être un siècle et même davantage. C'est donc avec raison que M. LONGNON l'inscrit sur ses cartes. La reproche qu'on m'adresse d'avoir fait un anachronisme porte à faux. Utrecht existait à l'époque mérovingienne.

Examinons maintenant si les critiques de M. CUMONT reposent sur des bases plus solides.

Disons d'abord que les documents écrits n'existent pas, ou du moins que je n'en connais pas. Mon contradicteur n'en cite aucun, il est donc réduit, comme moi, à former son opinion sur de simples probabilités, ou bien à s'appuyer sur l'autorité de M. HOOFT VAN IDDEKINGE.

Quel qu'ait pu être le mérite de cet auteur,

je ne puis l'apprécier que par ce qu'en dit M. CUMONT, et par une lettre rapportée par M. LE BARON DE CHESTRET DE HANEFFE, dans la *Revue Belge de 1882*, pp. 439 et 440.

J'ai lieu de m'étonner que des hommes aussi distingués que M. LE BARON DE CHESTRET DE HANEFFE et M. CUMONT aient pu accorder une valeur quelconque à ce document. Comment M. RENIER CHALON, alors directeur de la Revue, a-t-il pu consentir à publier de pareilles erreurs?

M. HOOFT VAN IDDEKINGE commence par dire:
 »J'ai acquis la conviction que tous les triens mé-
 »rovingiens portant l'inscription TRIECTVM ou
 »TRIECTOFIT, ont été frappés à Maestricht,
 »et que l'atelier d'Utrecht n'a jamais existé.
 »À Utrecht il n'y eut pas de monnaies avant
 »la fin du X^e siècle, tandis que nous avons
 »une série monétaire de Maestricht commen-
 »çant vers la fin du VI^e siècle."

Notre auteur est convaincu, mais quelles preuves donne-t-il pour justifier ses convictions? Aucune. L'atelier d'Utrecht n'a jamais existé, dit-il, et dès la ligne suivante il reconnaît qu'il existait au X^e siècle. J'accorde qu'il peut avoir mal interprété sa pensée, mais pourquoi affirmer que l'atelier n'a pas existé avant le X^e siècle? Il n'en sait rien. Parce qu'il ne connaît pas de monnaies d'Utrecht antérieures au X^e siècle, cela ne prouve pas qu'il n'y en a pas eu, mais seulement que jusqu'ici, il n'en a pas été trouvé.

Plus loin, M. HOOFT VAN IDDEKINGE nous explique la découverte étonnante qu'il a faite. Je cite tétuellement. »Mais ce n'est par tout. »L'application à la numismatique d'un procédé »vieux de vingt siècles me fournit des éléments »de critique irrécusables et de la plus haute »importance. Pour savoir si la couronne d'Hié- »ron était en or fin, Archimède la plongeait »dans l'eau et calculait ainsi son poids spéci- »fique. C'est ce que j'ai fait avec les tiers de »sol mérovingiens de Triectum et de Dorestat, »et les résultats sont merveilleux. Il y a une »perte de poids régulière qui accuse le passage »d'un or assez fin à de l'or qui n'est presque »plus que de l'argent. Et quand je classe ces »pièces d'après leur degré de métal plus ou »moins pur, je trouve une série qui présente »une filiation de types que personne n'avait »encore remarquée. La classification des mon- »naies mérovingiennes est à présent assurée: »elle repose sur deux procédés, la filiation des »types et la pureté relative du métal, procé- »dés qui s'entraident et se contrôlent mutuel- »lement. Appliqué à la numismatique du moyen »âge, mon procédé me permet de distinguer »les diverses émissions des monnaies et de »vérifier les ordonnances d'après lesquelles elles »furent frappées.

»Pour vous donner un exemple, le tiers de »sol d'or de TRASEMUNDUS frappé à Maestricht

»pèse 1,311 grammes, et sous l'eau son poids
 »est de 1,240 grammes. Donc le poids spéci-
 »fique de cette pièce est 17,056. L'or pur a
 »un poids spécifique de 19, de sorte que cette
 »monnaie est très pure, ou, si l'on veut de
 »21 $\frac{1}{2}$ carats etc. etc."

Je ne comprends pas comment en distrayant 1,240 de 1,311, on peut obtenir pour reste 17,056 mais peu importe. Puisque M. Hooft fait une démonstration mathématique, il aurait du la terminer dans le style employée par cette science et ajouter: *ce qui est absurde;* et il ne se serait pas trompé. En effet, une loi élémentaire de physique dit: Si on plonge un corps solide dans un liquide, il perd de son poids une quantité égale au poids du volume du liquide déplacé. Cette loi est certaine, mais elle ne donne nullement la densité du corps dont on s'est servi. La théorie de M. Hooft VAN IDDEKINGE est donc fausse et je la rejette comme n'ayant aucune valeur.

Après cette trop longue digression, je reviens à mon sujet.

M. CUMONT pense que l'atelier de Maestricht est plus ancien que celui de Dorestadt. C'est un fait que personne ne conteste. Le N^o. 4436 de ma *Description générale* est une imitation romaine. C'est la plus ancienne monnaie connue à la légende Triectum. Il est difficile d'indiquer, même d'une manière approximative, la

date de son émission, mais elle a certainement été frappée au VI^e siècle.

Les monnaies de Dorestadt, appartiennent à une époque de décadence accusée par leur style et par la nature de leur métal. Je ne crois pas qu'elles soient antérieures au VIII^e siècle. Il est possible, et même probable, qu'elles se sont immobilisées jusque vers le milieu du VIII^e siècle, mais l'épigraphie, relativement correcte, de certaines pièces et les nombreux points secrets qu'on y remarque, semblent indiquer que dans le principe, ce n'étaient pas de simples copies, mais qu'elles ont eu un éditeur responsable et sont sorties de plusieurs officines travaillant soit concurremment, soit se succédant les unes aux autres.

À Maestricht, il faut, à mon avis, classer chronologiquement les monnaies de la manière suivante: 1°. la pièce d'imitation romaine de *Trasemundus*; 2°. les monnaies de style Messin; 3°. les monnaies de style Belge. À la suite du style Messin, je crois qu'il faut placer les monnaies qui, sans présenter les caractères essentiels de ce style, peuvent être considérées comme en étant la dégénérescence. Quant aux monnaies émises par le monétaire *Madelinus*, les unes présentent les caractères du type Messin très pur; d'autres (N°. 4426 et 4427) s'écartent de ce type et peuvent en être la dégénérescence; enfin, on trouve des monnaies, portant

le même nom, frappées au type de Dorestadt.

Pour les monnaies au type Messin, elles appartiennent à la première moitié du VII^e siècle. Les monnaies au type de Dorestadt, d'une date plus récente, sont du VIII^e siècle ou de la fin du VII^e. Dans ces conditions, il est bien difficile d'admettre que toutes ces monnaies aient été émises par le même personnage.

M. CUMONT croit que le type de Dorestadt est originaire de Maestricht et a seulement été imité dans la première de ces villes, ou il s'est immobilisé. Je reconnais que vers la fin de son existence, l'atelier de Dorestadt a émis des monnaies évidemment immobilisées, mais dans le principe, en est-il de même? Je ne le pense pas, et voici pourquoi. Les monétaires GRIMOALDUS et AELMOLD ont émis des pièces dont le type a quelque analogie avec le type Messin, et dont les légendes très correctes, ne laissent voir aucune trace d'imitation inconsciente. L'artiste s'est certainement inspiré par la vue d'autres monnaies, mais les légendes sont bien son œuvre, et il ne les a pas copiées.

Vient ensuite l'œuvre de MADELINUS. Le style en est barbare et se continue en dégénéralant de plus en plus, comme il est facile de le constater. Les légendes assez correctes d'abord, suivent la même marche et arrivent à ne plus avoir de sens.

Que toutes les monnaies de Dorestadt au

nom de *MADLINUS* aient été réellement émises par ce monétaire, je ne le crois pas, mais il n'en est pas moins certain qu'il y a eu à Dorestadt un monétaire de ce nom.

MADLINUS de Maestricht et *MADLINUS* de Dorestadt ne sont-ils qu'un même personnage? C'est possible, mais ce n'est guère probable, car ce personnage aurait eu une longévité peu commune. Je suis très tenté de croire qu'il y a eu deux monétaires du nom de *MADLINUS*, l'un à Maestricht, l'autre à Dorestadt. Rien ne le prouve, mais cette hypothèse a beaucoup de probabilités en sa faveur.

Le nom de *MADLINUS* était très commun à cette époque. Parmi les monétaires, on le trouve à Bodesio, à Dorestas, à Falmartis, à Norlonas, à Salviacum, à Sellus, à Triectum et à Vinclonas.

Si on admet les dates d'activité des ateliers de Maestricht et de Dorestadt indiquées plus haut, la question qui nous divise, M. CUMONT et moi, est résolue, car l'atelier de Maestricht avait cessé de fonctionner quand celui de Dorestadt fût mis en activité.

M. CUMONT me reproche de ne tenir aucun compte des trouvailles faites sur la plage de Dombourg. Parmi les nombreuses monnaies découvertes sur cette plage, il s'en est trouvé une cinquantaine provenant de Dorestadt, et pas une seule à la légende Triectum. Mon contradicteur en conclut qu'Utrecht n'existait

pas. Je ne saurais accepter cet argument comme une preuve irrécusable. Si M. CUMONT perd sa bourse et que celui qui la trouve constate qu'elle ne contient aucune pièce française, sera-t-il en droit de proclamer que la France n'existe pas? — Evidemment non.

Mais, raisonnant dans l'ordre d'idées de M. CUMONT, si Utrecht n'existait pas comme atelier monétaire, il devrait ajouter que Maestricht n'existait pas davantage. S'il émettait cet avis, il serait peut-être dans le vrai, car dans sa réponse, M. CUMONT nous apprend, d'après M. HOOFT VAN IDDEKINGE, que: »Depuis la destruction de Tongres par les barbares, vers le milieu du VI^e siècle, le siège épiscopal fût transféré à Maestricht." — Puis, plus loin — »Dorestadt fut envahie une seconde fois, en 689, par les Francs. M. HOOFT *suppose* que l'atelier de Maestricht fut transporté peu de temps après à Dorestadt et que le monétaire MADELINUS y continua à frapper des tiers de sou au type des pièces qu'il avait déjà émises à Maestricht.

»Après le déplacement de son atelier monétaire, Maestricht s'amoidrit de plus en plus tandis qu'en 720, le dernier coup lui fut porté, par le transfert du siège épiscopal de cette ville à Liège."

Comme on le voit par cette citation, M. HOOFT VAN IDDEKINGE n'affirme pas, il suppose

simplement. Il est donc permis de douter que sa supposition soit exacte, en ce qui concerne la translation de l'atelier monétaire.

Si l'importance de Maestricht a été en déclinant comme cela vient d'être expliqué, il est difficile d'admettre que son atelier monétaire ait continué à être florissant. Il y a au contraire tout lieu de penser que la ville n'ayant plus qu'une minime importance, l'atelier n'avait plus de raison de fonctionner.

Or, l'atelier de Dorestadt n'ayant été ouvert, à mon avis, qu'au VIII^e siècle, l'opinion de M. HOOFT VAN IDDEKINGE au lieu de renverser mon système, semble le corroborer.

M. CUMONT pense que la proximité d'Utrecht, qui n'est qu'à quatre lieues de Dorestadt, pourrait être une raison pour admettre qu'Utrecht n'a pas frappé monnaie. Je ferai observer à mon contradicteur que Créteil et St. Denis sont beaucoup plus rapprochés de Paris, et cependant personne ne conteste qu'il ait été frappé des tiers de sou dans ces deux localités.

Si je ne craignais d'être trop long, je pourrais encore combattre bien des assertions de M. CUMONT, mais comme elles sont moins importantes et que leur discussion n'éluciderait pas la question, je les laisse de côté.

En résumé, M. CUMONT proclame qu'il faut se résoudre à rayer Utrecht de la liste des ateliers mérovingiens. Entraîné par un sentiment

de patriotisme très respectable, il est convaincu que sa thèse est démontrée d'une manière irréfutable. J'ai le regret de lui dire qu'il n'a absolument rien prouvé et que ses arguments n'ébranlent nullement mes convictions.

Je persiste donc à croire que la ville de Maestricht étant en décadence, son atelier monétaire a cessé de fonctionner peu de temps avant l'ouverture de celui de Dorestadt; qu'un monétaire du nom de MADELINUS y a frappé monnaie (peu importe que ce soit celui de Maestricht, ou son homonyme); que la ville de Dorestadt ayant pris une grande importance commerciale plusieurs villes, notamment Dinan, Utrecht et même Namur, en ont imité les monnaies. À l'appui de ce système, je répéterai que je n'ai à présenter aucune preuve certaine, mais il n'y en a pas plus dans le système opposé.

M. CUMONT me reproche enfin, d'une manière indirecte, de bouleverser une classification admise depuis longtemps par les numismates Belges et Hollandais. Il ne faut pas en effet chercher à renverser les opinions admises, lorsqu'on n'a rien de raisonnable à proposer, pour les remplacer, mais nous avons encore bien à apprendre sur l'époque mérovingienne et bannir la discussion n'aboutirait qu'à empêcher tout progrès.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

A. DE BELFORT.